

N° d'Identification Fiscale (NIF) : 000816098072660.

**APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONALE OUVERT**

**N° : 01/CDC-PRE-QUALIF** du : ..... 22 SEP 2024 .....

### **CAHIER DES CHARGES**

**PREQUALIFICATION TECHNIQUE NATIONALE ET INTERNATIONALE DES ENTREPRISES (FOURNISSEURS ET ENTREPRISES DE REALISATION) POUR LA REALISATION DE TRAVAUX OU PRESTATIONS DANS LES DOMAINES ET ACTIVITES DE :**

- Acquisition de fournitures, d'équipements, de solutions et de services liés aux domaines et activités de : Télématique et sécurité des entreprise, Réseaux d'entreprise, Technologies de l'information et de la communication.
- Travaux, prestations et services liés au génie civile, travaux ou prestations liés aux activités de l'entreprise.

**SEPTEMBRE 2024.**

**EPE RETELEM SPA**

Commission des  
Marchés d'Entreprise

# S O M M A I R E

## Désignation

Avis d'Appel d'Offre (en Français & en Arabe)
Pièces du Cahier de Charges :
Pièce I : Instructions aux candidats
Pièce II : Cahier des prescriptions technique.
Annexes .

**EPE RETELEM SPA**

Commission des  
Marchés d'Entreprise

**AVIS D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRES  
NATIONAL ET INTERNATIONALE OUVERT  
PREQUALIFICATION TECHNIQUE DES ENTREPRISES.**

## AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL ET INTERNATIONAL OUVERT

N° : 01/CDC-PRE-QUALIF du : ..... 22 SEP 2024 .....

### PREQUALIFICATION TECHNIQUE DES ENTREPRISES.

**1. OBJET :** La Société de Développement des Réseaux d'Entreprises et de Télématiques - Société par Actions (EPE - RETELEM - SPA), lance un avis d'appel d'offres national et international ouvert pour pré-qualifier des candidats potentiels (des entreprises locaux ou étrangers) ayant une expérience avérée dans les domaines d'activité de l'EPE - RETELEM - SPA, et ce comme suit :

- **CATEGORIE A :** acquisition des fournitures, équipements, matériels, produits, solutions consommables et pièces détachées et services liés aux domaines et activités suivant :

**Lot 1 :** Téléphonie et Communications : Téléphones IP, Centraux téléphoniques et Accessoires.

**Lot 2 :** Interphonie d'urgence : Systèmes d'interphonie IP, Systèmes de notification d'urgence.

**Lot 3 :** Réseaux Informatiques : Équipements actifs, Équipements passifs.

**Lot 4 :** Fibre Optique.

**Lot 5 :** Sécurité d'entreprises et Surveillance.

**Lot 6 :** Télémétrie SCADA : Unités terminales distantes (RTU) et unités de terminal maître (MTU), Logiciels de supervision SCADA.

**Lot 7 :** Cybersécurité.

**Lot 8 :** Visioconférence : Systèmes de visioconférence et accessoires.

**Lot 9 :** Systèmes de Transmission : Systèmes de radio communication, Réseaux sans fil.

**Lot 10 :** Affichage Dynamique : Écrans d'affichage numérique, Logiciels de gestion de contenu.

**Lot 11 :** Systèmes Électriques : Systèmes de gestion de l'alimentation, Équipements de surveillance électrique, Onduleurs (UPS) et Batteries de secours.

**Lot 12 :** Équipements et Matériels Informatiques et Bureautiques : Ordinateurs de Bureau (PCs), Ordinateurs Portables (Laptops), accessoires Informatiques, Imprimantes et Scanners, Fax et Télécopieurs, Logiciels Bureautiques, consommable Bureautiques, Solutions de Stockage et de Sauvegarde, Accessoires de Sécurité.

**Lot 13 :** Solutions de Réservation, Gestion des Ressources, Stationnement et ERP, Logiciels de réservation, Gestion des plannings, Applications de réservation domestique, Systèmes de comptage de places de stationnement, Applications de réservation de stationnement, Solutions de paiement sans contact, Logiciels ERP (Enterprise Resource Planning), Sites Web et Portails, Autres exemples de logiciels.

**Lot 14 :** Messagerie et Hébergement : Solutions de messagerie, Hébergement Web, Services de Cloud Computing, Gestion des domaines, Messagerie instantanée et Collaboration, Sécurité et Confidentialité.

• - **catégorie B :** Travaux, prestations et services liés aux domaines et activités suscitées à la catégorie « A » notamment :

**Lot 15 :** - Installation, Réparation, Maintenance et Service après-vente.

**Lot 16 :** - Traitement de données.

**Lot 17 :** Formation.

**EPE RETELEM SPA**  
Commission des  
Marchés d'Entreprise

- Programme de formation sur l'utilisation des équipements : Ce programme couvrirait les bases de l'utilisation des équipements fournis par l'entreprise, en mettant l'accent sur leur fonctionnement sûr et efficace. Les sessions pourraient inclure des démonstrations pratiques, des études de cas et des tests de compétences pour assurer une compréhension approfondie.
- Formation technique sur les nouvelles technologies : Cette formation fournirait une introduction aux dernières avancées technologiques dans les domaines des télécommunications et de la sécurité. Elle permettrait aux participants de se familiariser avec les concepts clés et les applications pratiques de technologies telles que la fibre optique, la télémétrie et l'encryptage des données.

**Lot 18** : Étude.

- Étude de faisabilité pour les projets d'expansion : Cette étude évaluerait la viabilité technique et économique des projets d'expansion envisagés par l'entreprise. Elle fournirait une analyse détaillée des avantages et des inconvénients de chaque option, ainsi que des recommandations pour optimiser les ressources et minimiser les risques.

**Lot 19** : Audit.

- Audit de conformité réglementaire : Cet audit vérifierait que les installations et les opérations de l'entreprise sont conformes aux réglementations locales, nationales et internationales pertinentes. Il identifierait les éventuelles lacunes de conformité et proposerait des mesures correctives pour garantir la conformité continue.
- Audit de qualité des processus : Cet audit évaluerait l'efficacité des processus opérationnels de l'entreprise, en mettant l'accent sur la qualité des produits et services fournis. Il identifierait les opportunités d'amélioration des processus et proposerait des recommandations pour renforcer la qualité et la satisfaction client.

Audit de Cyber sécurité : Réaliser un audit des systèmes informatiques de l'entreprise, y compris les pare-feux, les logiciels antivirus et les politiques de sécurité. Identifier les vulnérabilités et les lacunes de sécurité, et fournir des recommandations pour renforcer la protection des données et prévenir les cyberattaques.

- **catégorie C** : Travaux, prestations et services liés aux domaines et activités suivant :

**Lot 20** : - Génie civile - Aménagement - Réaménagement.

**Adresse** : Rue Omar Ben Aïssa, Bab El-Oued, ALGER, N° d'Identification Fiscale (NIF) :000816098072660.

## 2. CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Peuvent participer à cet appel d'offres les candidats (locaux ou étrangers) disposant d'un registre de commerce qualifiés dans le domaine et/ou un statut juridique, Le numéro d'identification fiscale et selon le cas, d'un agrément ou d'un certificat de qualification et classification professionnelle délivrés par les autorités compétentes et en rapport avec l'objet du pré-qualification pour les sociétés algériennes, et un registre de commerce qualifiés dans le domaine et/ou un statut juridique, une qualification répondre aux domaines d'activités et l'attestation d'identification fiscale pour les sociétés de droit étranger.

Sont concernés par cet avis - selon le cas et domaines d'activités - tous les éditeurs, représentants officiels, intégrateurs, fournisseurs, entreprises et artisans spécialisés dans les domaines précités.

Seront exclus de la participation à cet appel d'offres les candidats classés sur la liste noire de la société.

Les candidats soumissionnaires sont autorisés pour un seul ou plusieurs lots chaque lot fera l'objet d'une offre de pré-qualification proprement dit

**EPE RETELEM SPA**

Commission des  
Marchés d'Entreprise

Les candidats soumissionnaires doivent soumettre uniquement leur offre de pré-qualification accompagner des pièces administratives et fiscales mentionnées au cahier des charges.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant toute la période de préqualification.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires au niveau de :

- La direction de l'approvisionnement et gestion des stocks pour **catégorie A**, e-mail : [faham.warda@retelem-dz.com](mailto:faham.warda@retelem-dz.com)

- La direction commerciale et des prestations régionales pour **catégorie B**, e-mail : [dpr@retelem-dz.com](mailto:dpr@retelem-dz.com) - [k.boudries@retelem-dz.com](mailto:k.boudries@retelem-dz.com).

- La direction technique pour **catégorie C**, e-mail : [dt@retelem-dz.com](mailto:dt@retelem-dz.com) - [rafik.rachid@retelem-dz.com](mailto:rafik.rachid@retelem-dz.com).

La durée de préparation des offres est fixée à **trente (30) jours** à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres. Si cette date coïncide un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (**vendredi ou samedi**), la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Le dossier de candidature, l'offre technique doivent être établis sans rature ni surcharge et insérés et placés dans une enveloppe externe fermée contenant des enveloppes séparées et fermées ou par courrier électronique crypté.

Conformément à l'avis d'appel d'offres, seuls les dossiers de préqualification technique seront réceptionnés à la date et à l'heure indiquées. L'offre remise portera sur l'enveloppe ou sur l'objet de l'email, la mention "**OFFRE DE PRE-QUALIFICATION TECHNIQUE 2024**", elle sera dans une enveloppe fermée et non identifiable ou dans un e-mail **CRYPTE**.

L'offre remise portera sur l'enveloppe ou sur l'objet de l'email, la mention "**OFFRE DE PRE-QUALIFICATION TECHNIQUE 2024**", elle sera dans une enveloppe fermée et non identifiable ou dans un e-mail **CRYPTE**.

Les offres doivent être transmises et qui doit être anonyme et non identifiée, celle-ci ne doit comporter que la mention suivante :

#### AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL ET INTERNATIONAL OUVERT

N° : 01/CDC-PRE-QUALIF DU ..... 22 SEP. 2024 .....

DE PRE-QUALIFICATION DES ENTREPRISES

CATEGORIE ..... LOT N : .....

« À NE PAS OUVRIR »

**EPE RETELEM SPA**

Commission des  
Marchés d'Entreprise

Ou par le compte électronique de l'opération.

### 3. RETRAIT DU CAHIER DES CHARGES :

Le retrait le cahier des charges se fera sur la demande du candidat au niveau de la Direction des directions de l'approvisionnement et gestion des stocks. La date de retrait du cahier des charges se fera à partir de la date de l'apparition du présent avis d'appel d'offre sur le site : BAOSEM ou BEE TENDERS.

### 4. DÉPÔT DES OFFRES :

Les offres doivent être transmises à la direction de l'approvisionnement et gestion des stocks ou via le compte électronique désigné pour l'opération dans un fichier **magnétique (scannés)**, comme suit : [faham.warda@retelem-dz.com](mailto:faham.warda@retelem-dz.com) .

- L'offre ne contiendra aucune interligne, rature ou surcharge. Cependant, en cas d'erreurs du soumissionnaire, les corrections devront être paraphées et authentifiées par le ou les signataires de l'offre.

La date limite de dépôt des offres est fixée au : ..... 2-2 OCT. 2024 ..... à 11h00.

## 5. OUVERTURE ET EVALUATION DES OFFRES :

L'ouverture en séance des offres est fixée pour la journée du : ..... 2-2 OCT. 2024 ..... à 11h00, au niveau du siège Social de l'entreprise.

Les offres de préqualification seront ouvertes et évaluées par un comité ad-hoc. A l'issue de la phase de pré qualification les entreprises prés qualifiés seront classées en short liste.

Les soumissionnaires retenues seront invitées ultérieurement à présenter leurs offres techniques et financières au niveau de toutes les directions de réalisations de la société habilité , dans le cadre des consultations en mise en œuvre ou en clé en main et ce en fonction de sa capacité de réalisation et procédures internes de passations des marchés.il est noté que Les résultats de la préqualification ne constituent, en aucun cas, un caractère obligatoire envers les soumissionnaires présélectionnées en dehors des modalités de passage interne des marchés et de la nature de la transaction.

Les soumissionnaires présélectionnés dans le présent avis seront engagés par leurs offres de préqualification pour une durée de cinq (05) ans à partir de la date de publication des résultats préqualification au site : **BAOSEM** ou **BEE TENDERS**, dans un délai qui ne dépasse pas les trente jours (30) a compté de la date d'ouverture et d'évaluations des offres.

En cas d'extension de l'activité de l'EPE RETELM SPA, les procédures de qualification des fournisseurs ou prestataires sont soumises aux mêmes procédures applicables, et de nouveaux candidats peuvent être acceptés selon les mêmes modalités ou en cas de recours à de nouvelles technologies.



**EPE RETELEM SPA**  
Commission des  
Marchés d'Entreprise

## إعلان عن طلب عروض وطنية و دولية مفتوحة

الرقم: 01/د ش / ط ع ت م بتاريخ :...2.7.2024...  
لتأهيل التقني المسبق للشركات  
الفئة: ..... الحصة : .....

### 1. الموضوع:

تعلن شركة تطوير الشبكات للمؤسسات و التليماتية - شركة ذات أسهم " م ع إ - ريتلم - ش ذ أ " ، عن طلب العروض وطنية و دولية مفتوحة من أجل التأهيل المسبق للمتشحين المحتملين (مؤسسات وطنية و أجنبية) التي تملك خبرة في المجالات التالية:

**الفئة: "أ" : اقتناء المعدات والمواد والمنتجات والحلول الاستهلاكية وقطع الغيار والخدمات المرتبطة بالمجالات والأنشطة التالية:**

- حصة 1 :الاتصالات السلكية واللاسلكية: هواتف IP ، مركزيات هاتفية، وإكسسوارات.
- حصة 2 :الاتصال الداخلي الطارئ: أنظمة الاتصال الداخلي عبر بروتوكول الإنترنت، أنظمة الإشعارات الطارئة.
- حصة 3 :الشبكات الحاسوبية:معدات نشطة، معدات سلبية.
- حصة 4 :الألياف الضوئية.
- حصة 5 :أمن الشركات والمراقبة.
- حصة 6 :قياس عن بعد :SCADA وحدات طرفية بعيدة (RTU) ووحدات طرفية رئيسية(MTU) ، برامج مراقبة SCADA.
- حصة 7 :الأمن السيبراني.
- حصة 8 :مؤتمرات الفيديو :أنظمة مؤتمرات الفيديو وإكسسواراتها.
- حصة 9 :أنظمة النقل :أنظمة الاتصال اللاسلكي، الشبكات اللاسلكية.
- حصة 10 :العرض الديناميكي :شاشات العرض الرقمية، برامج إدارة المحتوى.
- حصة 11 :الأنظمة الكهربائية: أنظمة إدارة الطاقة، معدات مراقبة كهربائية، مولدات الطاقة الاحتياطية (UPS) وبطاريات احتياطية.
- حصة 12 :المعدات والمواد الحاسوبية والمكتبية :حواسيب مكتبية، حواسيب محمولة، إكسسوارات حاسوبية، طابعات وماسحات ضوئية، فاكسات، برامج مكتبية، مستلزمات مكتبية، حلول التخزين والنسخ الاحتياطي، إكسسوارات أمنية.
- حصة 13 :حلول الحجز وإدارة الموارد والوقوف والأنظمة الأساسية، برامج الحجز، إدارة الجداول الزمنية، تطبيقات الحجز المنزلية، أنظمة عداد مواقف السيارات، تطبيقات حجز مواقف السيارات، حلول الدفع بدون تلامس، أنظمة تخطيط موارد المؤسسات(ERP) ، مواقع ويب وبوابات، أمثلة أخرى للبرامج.
- حصة 14 :البريد الإلكتروني والاستضافة :حلول البريد الإلكتروني، استضافة الويب، خدمات الحوسبة السحابية، إدارة النطاقات، المراسلة الفورية والتعاون، الأمن والسرية.

**الفئة " ب" : أعمال وخدمات مرتبطة بالمجالات والأنشطة المذكورة في الفئة "أ"، بما في ذلك:**

- حصة 15 :التركيب والإصلاح والصيانة والخدمة بعد البيع.
- حصة 16 :معالجة البيانات.
- حصة 17 :التدريب.

**EPE RETELEM SPA**

Commission des  
Marchés d'Entreprise

• حصّة 18 :الدراسات.

• حصّة 19 :التدقيق.

**الفئة "ج" : أعمال وخدمات مرتبطة بالمجالات والأنشطة التالية:**

• حصّة 20 :الهندسة المدنية - التهيئة - إعادة التهيئة.

العنوان: شارع 54 شارع عمر بن عيسى بلدية باب الواد (الجزائر) رقم التعريف الجبائي(رت ج): 000816098072660

## 2 . شروط المشاركة:

- يمكن للمترشحين المقيمين في الجزائر المشاركة في طلب العروض هذا ، حسب الحالة، بالنسبة للشركات الجزائرية الحائزين على السجل التجاري ساري المفعول أو شهادة تأهيل وتصنيف مهني صادرة عن السلطات المختصة مطابق لموضوع التأهيل المسبق، و سجل تجاري ساري المفعول، وتأهيل يتوافق مع مجالات النشاط، و بطاقة التعريف الجبائي بالنسبة للشركات الأجنبية .
- يشمل طلب العروض الناشرين والممثلين الرسميين والمدمجين والموردين والشركات والحرفيين المتخصصين في المجالات المحددة في دفتر الشروط.
- يستبعد من المشاركة في طلب العروض المترشحون المدرجون في القائمة السوداء للشركة.
- يمكن للمترشحين تقديم عروضهم لحصة واحدة أو أكثر من حصّة.
- يجب على المترشحين تقديم عرض تأهيل مسبق مصحوب بالوثائق الإدارية والمالية المطلوبة.
- يظل مقدمو العروض ملتزمين بعروضهم طوال فترة التأهيل المسبق.
- يمكن لمقدمي العروض المهتمين الحصول على معلومات إضافية من طرف :

- مديرية المشتريات و إدارة المخزون للفئة أ، البريد الإلكتروني: faham.warda@retelem-dz.com

- المديرية التجارية والخدمات الإقليمية للفئة ب، البريد الإلكتروني: dpr@retelem-dz.com - k.boudries@retelem-dz.com

- المديرية التقنية للفئة ج، البريد الإلكتروني: rafik.rachid@retelem-dz.com - dt@retelem-dz.com

تحدد مدة إعداد العروض بثلاثين (30) يوما من تاريخ النشر الأول لطلب العروض. وإذا تزامن هذا التاريخ مع عطلة رسمية أو يوم راحة أسبوعية قانونية (الجمعة أو السبت)، فسيتم تمديد مدة إعداد العروض حتى يوم العمل التالي.

يقدم ملف الترشيح والعرض التقني دون محو أو طباعة فوقية وإدخالهما ووضعهما في ظرف خارجي مغلق يحتوي على اظرفة منفصلة ومغلقة أو عن طريق البريد الإلكتروني المشفر.

وفقاً لإعلان طلب العروض، تقبل ملفات التأهيل الفني المستلمة في التاريخ والوقت المحددين. يجب أن تحمل العروض المقدمة، سواء كانت في ظرف أو عبر البريد الإلكتروني ، عبارة "عرض تأهيل فني 2024" وأن تكون مغلقة وغير قابلة للتحديد، ولا يجوز أن تحتوي على أي معلومات أخرى تكشف عن هوية العارض أو عبر البريد الإلكتروني المشفر.

يجب أن يتم إرسال العروض وأن تكون مجهولة المصدر وغير محددة، ويجب أن تتضمن العبارة التالية:

إعلان عن طلب عروض وطنية و دولية مفتوحة

الرقم: 01/د ش / ط ع ت ت م بتاريخ : 22-SEP-2024

لتأهيل التقني المسبق للشركات

الفئة: ..... الحصّة: .....

" لا يفتح ج "

**EPE RETELEM SPA**

Commission des  
Marchés d'Entreprise

أو عبر الحساب الإلكتروني الخاص بالعملية.

### 3 . سحب دفتر الشروط:

يمكن للمرشحين سحب دفتر الشروط طلب العروض من مديرية المشتريات و إدارة المخزون البريد الإلكتروني. تبدأ عملية سحب دفتر الشروط من تاريخ نشر هذا الإعلان على موقعي BAOSEM و BEE TENDERS.

### 4 . إيداع العروض:

ترسل العروض إلى مديرية المشتريات و إدارة المخزون أو عبر الحساب الإلكتروني المخصص لها ، في ملف إلكتروني باسم " عرض تأهيل فني 2024 " عبر الموقع [faham.warda@retelem-dz.com](mailto:faham.warda@retelem-dz.com).

يجب أن تكون العروض المقدمة مكتوبة بشكل واضح ودون أي شطب أو تعديل.

الموعد النهائي لتقديم العروض هو: .....2.2.SEP.2024..... الساعة الحادية عشرة صباحًا.

5 . فتح وتقييم العروض :سيتم فتح العروض في جلسة يوم: ..... 22 SEP. 2024 ..... الساعة الحادية عشرة صباحًا، بمقر الشركة من طرف لجنة فتح وتقييم عروض التأهيل و بعد انتهاء مرحلة التأهيل، سيتم تصنيف الشركات المؤهلة ضمن قائمة مختصرة

سيتم دعوة الشركات المختارة لاحقًا لتقديم عروضها التقنية والمالية إلى جميع مديريات التنفيذ بالشركة، وذلك في إطار إستشارات التنفيذ أو المفتاح في اليد ، و ذلك وفقًا لقدراتها وإجراءات الشركة الداخلية لإبرام العقود .

نتائج التأهيل لا تلزم الشركة بتعاقد مع أي من الشركات المختارة خارج إطار الإجراءات الداخلية لإبرام العقود وطبيعة الصفقة . سيتم إعتبار الشركات المختارة في هذا الإعلان ملتزمة بعروض تأهيلها لمدة خمس سنوات ابتداءً من تاريخ نشر نتائج التأهيل على موقعي BAOSEM أو BEE TENDERS ، وذلك في غضون ثلاثين يوماً كحد أقصى من تاريخ فتح وتقييم العروض .في حالة توسيع نطاق نشاط الشركة ستخضع إجراءات تأهيل الموردين أو المقاولين لنفس الإجراءات المطبقة، ويمكن قبول مرشحين جدد وفقًا لنفس الشروط أو في حالة اللجوء إلى تقنيات جديدة.



**EPE RETELEM SPA**

Commission des  
Marchés d'Entreprise

**PIECE I**

**INSTRUCTIONS AUX CANDIDATS**

## TABLE DES MATIERES "INSTRUCTION AUX CANDIDATS"

- ARTICLE 1 : OBJET.
- ARTICLE 2 : MODE DE PASSATION ET TEXTES DE REFERENCES
- ARTICLE 3 : CONDITIONS DE L'APPEL D'OFFRES.
- ARTICLE 4 : SOUMISSIONNAIRES ADMIS A CONCOURIR.
- ARTICLE 5 : DISPOSITIONS GENERALES.
- ARTICLE 6 : CONTENU DU DOSSIER DE CONDIDATURE.
- ARTICLE 7 : ÉCLAIRCISSEMENTS APPORTES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES.
- ARTICLE 8 : MODIFICATION AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES.
- ARTICLE 9 : DOCUMENTS CONSTITUTIFS DE L'OFFRE.
- ARTICLE 10 : FORME ET SIGNATURE DE L'OFFRE.
- ARTICLE 11 : DEPOT DE L'OFFRE.
- ARTICLE 12 : DATE ET HEURE DE REMISE DES OFFRES.
- ARTICLE 13 : OFFRES REÇUES HORS – DELAI.
- ARTICLE 14 : OUVERTURE ET RECEVABILITE DES OFFRES.
- ARTICLE 15 : ÉVALUATION ET CLASSIFICATION DES OFFRES TECHNIQUES.
- ARTICLE 16 : ACTUALISATION ET MISE A JOUR DE LA LISTE DES SOUMISSIONNAIRES PRE-QUALIFIES.
- ARTICLE 17 : DISPOSITIONS PARTICULIERES
- ARTICLE 18 : DROIT D'ACCEPTER UNE OU QUELCONQUES OFFRES ET DE REJETER UNE OU TOUTES LES OFFRES.
- ARTICLE 19 : ENTREPRISES NOUVELLEMENT CREEES ET MICRO-ENTREPRISE.
- ARTICLE 20 : MODE DE CONSULTATION DES ENTREPRISES PRE-QUALIFIEES.
- ARTICLE 21 : PROCEDURE DE RECOURS - CONDITIONS DE RECEVABILITE DU RECOURS.

## **- ARTICLE 1 : OBJET.**

Le présent cahier des charges a pour objet de présélectionner des entreprises locales ou étrangers, par le biais d'une procédure de préqualification, les candidats susceptibles de répondre à des appels d'offres futurs relatifs à la réalisation de projets en mode clé en main et/ou à la mise en œuvre de fournitures, prestations et/ou services, dans les domaines d'activité de l'EPE RETELEM SPA à travers le territoire national.

**Cette présélection a pour objectif de constituer et de mettre à jour une short-List de fournisseurs qualifiés, habilités à répondre aux futurs appels d'offres relatifs à des projets d'envergure.**

## **- ARTICLE 2 : MODE DE PASSATION ET TEXTES DE REFERENCES**

### **2.1- MODE DE PASSATION.**

Le présent appel à manifestation d'intérêt et de présélection est lancé conformément aux procédures internes de passation des marchés en vigueur au sein de l'EPE RETELEM SPA.

### **2.2- TEXTE DE REFERENCE.**

Le présent cahier des charges est régi dans toutes ses dispositions, par la législation et la réglementation algériennes en vigueur en la matière.

## **- ARTICLE 3 : CONDITIONS DE L'APPEL D'OFFRES.**

La procédure de sélection se déroulera en une seule étape. Les candidats devront présenter une offre technique de préqualification, sans aucune mention de prix.

A l'issue de cette phase de préqualification technique les soumissionnaires retenus seront invités par la Direction compétente (la structure porteuse de la transaction) de L'EPE RETELEM SPA à participer aux consultations, en présentant leurs offres financières et éventuellement techniques, par affaire et/ou lots d'affaires.

Les candidats sont tenus d'étudier attentivement l'intégralité du dossier d'appel d'offres, comprenant l'ensemble des instructions, modèles, conditions et spécifications. Un exemplaire paraphé et signé de ce dossier devra être joint à l'offre de préqualification.

Le soumissionnaire est seul responsable de la complétude et de la conformité de son offre par rapport aux exigences du dossier d'appel d'offres. Toute omission ou non-conformité pourra entraîner le rejet de sa candidature.

L'EPE RETELEM SPA se réserve le droit de vérifier, par n'importe quel moyen, les informations données par le candidat soumissionnaire. Toute inexactitude dans les informations données entraîne automatiquement le rejet de l'offre correspondante.

### **❖ Périodicité et validité de la préqualification :**

L'Appel d'Offres de préqualification des entreprises est lancé chaque cinq (05) ans.

A l'issue de la procédure de préqualification, une "**AUTORISATION DE MISE EN ŒUVRE**" sera remise par la direction compétente à chaque soumissionnaire retenu.

Durant les cinq (05) années, la liste des entreprises pré-qualifiées (**LA SHORT-LIST**) sera mise à jour par les directions compétentes.

- ❖ **L'introduction de nouvelles entreprises** : se fait par le retrait du Cahier des Charges, qui est validé pour (05) cinq ans, et la soumission des offres techniques pour évaluation auprès de la structure compétente. L'ouverture des offres se fera en séance au siège social de l'entreprise par le comité ad-hoc d'ouverture et d'évaluation des offres compétente.
- ❖ **Le reclassement des entreprises déjà pré-qualifiées** : le reclassement des entreprises est possible dans deux cas :
  - Suite à la défaillance des entreprises (conformément à la réglementation en vigueur).
  - Suite à une demande de l'entreprise pour revoir à la hausse le classement (avec les justifications nécessaires).

La liste de ces entreprises pré-qualifiées à l'issue de cette opération, fera l'objet d'une publication nécessaire.

Les entreprises non retenues lors d'une procédure de préqualification, peuvent éventuellement réintroduire un nouveau dossier complété.

**- ARTICLE 4 : SOUMISSIONNAIRES ADMIS A CONCOURIR.**

- L'appel d'offres s'adresse à toutes les entreprises de droit algérien, étrangers ou artisans capables d'exercer dans les domaines d'activité de l'entreprise, ayant les moyens humains, matériels et financiers nécessaires.
- N'est pas autorisé à soumissionner tout candidats ayant fait l'objet d'une exclusion quel que soit le motif.

**- ARTICLE 5 : DISPOSITIONS GENERALES.**

Il est précisé que toute clause insérée dans le présent Cahier des Charges et qui serait contraire aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, est considérée comme nulle et de nul effet.

**- ARTICLE 6 : CONTENU DU DOSSIER DE CONDIDATURE.**

- Le dossier d'appel d'offres fait connaître les prestations faisant l'objet de la manifestation d'intérêt et de présélection, fixe les procédures d'appel d'offres, et stipule les conditions du cahier des charges. Outre l'avis d'appel d'offres, le dossier comprend :
  - ♦ **La première pièce** : Instructions aux candidats
  - ♦ **La deuxième pièce** : Cahier des Prescriptions technique (domaine d'activité)
  - ♦ **Annexes.**
- Il est attendu du soumissionnaire qu'il examine toutes les instructions, modèles, conditions et spécifications contenus dans le document de l'appel d'offres, remis en un (01) exemplaire **paraphés et signé** sous format numérique (fichier magnétique - scannés) du dossier de candidature.
- Le soumissionnaire assume les conséquences de la non fourniture des renseignements exigés dans les documents de l'appel d'offres ou de la présentation d'une offre non conforme aux exigences des documents d'appel d'offres. Ces carences peuvent entraîner le rejet de son offre.

**- ARTICLE 7 : ÉCLAIRCISSEMENTS APPORTES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES :**

Tout soumissionnaire désirant obtenir des éclaircissements sur le dossier d'appel d'offres pourra notifier sa requête à la Direction compétente. La Direction concernée répondra par écrit à toute demande d'éclaircissement sur le dossier d'appel d'offres.

## **- ARTICLE 8 : MODIFICATION AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES :**

- L'EPE RETELEM SPA peut, à tout moment avant la date de remise des offres et pour tout motif que ce soit, à son initiative ou en réponse à une demande d'éclaircissement formulée par un soumissionnaire, modifier par voie de rectificatifs le dossier d'appel d'offres. Si cette modification intervient moins de trois (3) semaines avant la date de remise des offres.

L'EPE RETELEM SPA a toute la latitude pour reculer la date de remise des offres pour donner aux soumissionnaires le délai nécessaire à la prise en considération de la modification dans la préparation de leurs offres.

- La modification sera notifiée par écrit, à tous les soumissionnaires qui ont été communiqués les documents d'appel d'offres et leur sera opposable.

## **- ARTICLE 9 : DOCUMENTS CONSTITUTIFS DE L'OFFRE.**

Cette phase vise à sélectionner les entreprises capables de répondre aux besoins spécifiques et toutes les activités inhérentes au domaine d'activité de l'EPE RETELEM SPA.

Le soumissionnaire transmettra un dossier complet constitué par les documents suivants, **paraphés, signés et datés** par qui de droit.

### **9.1 - Le Dossier administratif mis à jour comprenant:**

- Copie du registre de commerce, l'extrait de rôle, statut de l'entreprise s'il y a lieu.
- Copie des agréments et/ou certificats de qualification professionnel des candidats.sil nécessaire.
- Copie des bilans fiscaux des trois (03) dernières années.
- Copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés commerciales, de droit algérien.
- Copie du numéro d'identification fiscale (NIF).

### **9.2 - Le dossier de l'offre technique de préqualification doit comprendre:**

- Le cahier des charges paraphé au bas de chaque page avec signature de la dernière page en portant la mention « Lu et accepté ».
- La fiche de renseignement et le questionnaire de préqualification, comprenant les informations nécessaires, la liste des moyens humains en mentionnant leurs qualifications et les produits nécessaires ainsi que la liste des moyens matériels nécessaires (**Annexe 1**)
- La(les)attestation(s) de références professionnelles exigées dûment signées, et la (les) référence(s) professionnelles dûment signée(s).
- La lettre de soumission de pré qualification technique dûment renseignée et signée (**Annexe 2**).
- La déclaration de probité (**Annexe 3**).
- La déclaration à souscrire dûment renseignée et signée (**Annexe 4**).
- Le Mandat de la personne qui représente le soumissionnaire.

## **- ARTICLE 10 : FORME ET SIGNATURE DE L'OFFRE.**

La signature, l'approbations et la fourniture des annexes, notamment la lettre de Soumission de pré qualification technique et la déclaration à souscrire conformément aux Annexes, constitue une obligation dans le présent cahier des charges pour tout soumissionnaire.

- Le soumissionnaire remettra un (01) exemplaire **paraphés et signés** par le soumissionnaire ou par une personne légalement autorisée (gérant ou fondé de pouvoir) à la Direction des Approvisionnements et de la Gestion des Stocks, ou sous format numérique (**fichier magnétique - scannés**) du dossier de candidature via le compte électronique désigné pour l'opération (**préqualification technique 2024 @retelem-dz.com**) a mention "**OFFRE DE PREQUALIFICATION TECHNIQUE**", dans un e-mail **CRYPTE**.

Le numéro secret sera communiqué le jour de l'ouverture des offres au comité ad-hoc d'ouverture et d'évaluation des offres par candidat, via le compte : **cad-hoc oeopt2024 @retelem-dz.com**. Si le mot de passe n'est pas communiqué, le comité pourra rejeter le dossier d'offre.

- L'offre ne contiendra aucune interligne, rature ou surcharge. Cependant, en cas d'erreurs du soumissionnaire, les corrections devront être paraphées et authentifiées par le ou les signataires de l'offre.

#### **- ARTICLE 11 : DEPOT DE L'OFFRE.**

Conformément à l'avis d'appel d'offres, seuls les dossiers de préqualification technique seront réceptionnés à la date et à l'heure indiquées. L'offre remise portera sur l'enveloppe ou sur l'objet de l'email, la mention "**OFFRE DE PRE-QUALIFICATION TECHNIQUE 2024**", elle sera dans une enveloppe fermée et non identifiable ou dans un e-mail **CRYPTE**.

L'enveloppe extérieure doit comporter uniquement la mention suivante :

**N° : 01/CDC-PRE-QUALIF DU 03/09/2024**

**DE PRE-QUALIFICATION TECHNIQUE NATIONAL ET INTERNATIONAL OUVERT**

**DES ENTREPRISES**

**CATEGORIE ..... LOT N : .....**

**« À NE PAS OUVRIR »**

Et déposée à l'adresse suivante :

Adresse :

La Direction des directions de l'approvisionnement et gestion des stocks, sis à DIRECTION GENERALE Siege Social : 54, Rue OMAR BENAÏSSA, Bab El Oued 16009 BP. 318 Alger B.E.O ☎ Tel: +213 (0) 23 05 74 94/98.

Où

Le compte électronique désigné pour l'opération :

**préqualification technique 2024 @retelem-dz.com.**

**L'offre de pré qualification technique ne doit en aucun cas comporter des indications sur les prix sous peine de rejet.**

**L'offre doit être contenir :**

- Le dossier technique
- Le dossier des références des moyens humaines et matériels.
- Le dossier administratif

**EPE RETELEM SPA**  
Commission des  
Marchés d'Entreprise

- Le cahier de charges paraphé sur toutes ses pages.

#### **ARTICLE 12 : DATE ET HEURE DE REMISE DES OFFRES.**

-Les Offres de pré qualification Techniques doivent être remises à l'adresse, la date et heures spécifiées sur l'avis d'appel d'offres.

- L'EPE RETELEM SPA a toute la latitude pour prolonger le délai de remise des offres en modifiant le dossier d'appel d'offres sous réserve des dispositions de l'Article 8.

Dans ce cas, tous les droits et toutes les obligations du contractant et des soumissionnaires auparavant liés au délai initial seront liés au nouveau délai.

Dans ce cas, les soumissionnaires ayant remis leur offre avant modification du délai pourront :

- Faire une nouvelle offre en annulation de la première
- Faire une offre complémentaire.

#### **- ARTICLE 13 : OFFRES REÇUES HORS – DELAI.**

Toute offre reçue par L'EPE RETELEM SPA après expiration du délai de remise des offres, fixé comme prévu dans « l'avis d'Appel d'Offres », sera traitée ultérieurement.

Toutes les entreprises intéressées n'ayant pas déposées pendant ce délai leurs offres, pourront se rapprocher des Directions compétentes pour déposer leurs offres durant l'année et seront traitées dans les mêmes conditions d'évaluation.

#### **- ARTICLE 14 : OUVERTURE ET RECEVABILITE DES OFFRES.**

L'ouverture des offres se fera par le comité ad-hoc d'ouverture et d'évaluation des offres compétente en présence des soumissionnaires.

Les offres non recevables sont celles dont :

- Le Cahier des charges non renseigné, non signé et non paraphé sur toutes ses pages
- Offre ne comportant pas de :
  1. Registre de commerce hors domaine.
  2. Avoir un historique de litiges avec L'EPE RETELEM SPA.
  3. Aucune référence professionnelle dans le domaine objet de lot de soumission.
  4. Lettre de soumission technique dûment renseignée et signée.
  5. Déclaration de probité.

Il sera procédé à la vérification de la recevabilité des offres techniques en contrôlant sur le plan de la conformité :

- Si les pièces demandées dans le dossier d'appel d'offres sont respectées et complet.
- Si le soumissionnaire répond à tous les critères de qualification.
- Si les documents ont été correctement paraphés et signés.

A l'exception des pièces susmentionnées, une échéance peut être accordée au soumissionnaire pour compléter son dossier dans un délai maximum de 10 jours.

**- ARTICLE 15 : ÉVALUATION ET CLASSIFICATION DES OFFRES TECHNIQUES :**

**15.1. - ÉVALUATION DE L'OFFRE DE PRE QUALIFICATION TECHNIQUE :**

L'évaluation de pré qualification technique se fera par la commission d'évaluation des offres (comité ad-hoc d'ouverture et d'évaluation des offres compétente), les jours qui suivent l'ouverture des plis.

Seules les offres jugées recevables qui seront évaluées techniquement.

Lors de l'évaluation de pré qualification technique, il sera tenu compte des capacités de réalisation de l'entreprise en se basant sur les moyens humains, matériels, financiers et sur les références (Historique des réalisations).

Seront écartés de la procédure de la préqualification, tout soumissionnaire présentant les cas suivants :

- Tout soumissionnaire ayant falsifié un ou des documents ayant trait au dossier constitutif de son offre.
- Tout soumissionnaire ayant déposé deux offres différentes avec deux registres de commerce différents et en son nom avec les mêmes moyens.
- Code d'activité du registre de commerce ou la catégorie de l'agrément présenté non compatible avec l'activité exigée.

Toute fausse déclaration ou falsification des documents afférents à l'offre de pré qualification décelées lors des éventuels audits ou contrôles, entrainera l'inscription de l'entreprise concernée sur la liste des entreprises interdites de soumissionner aux contrats.

Cette évaluation est établie sur la base de la cotation en points selon la grille d'évaluation indiquée ci-dessous.

**15.2 - L'OFFRE DE PRE QUALIFICATION TECHNIQUE EST EVALUEE A LA COTATION GLOBALE EN POINTS DEFINIE CI-APRES :**

- 1) Pour les fournisseurs étrangers seront prés qualifiés pour un point supérieurs ou égal 30 points.
- 2) Pour les fournisseurs locaux seront prés qualifiés pour un point supérieurs ou égal 25 points.

**15.3 - CRITERES D'EVALUATION ET MODALITE DE CLASSIFICATION :** Le classement doit obéir aux critères suivants :

<b>NOTE ET CRITERE D'EVALUATION</b>				
EXIGENCES DU CAHIERS DES CHARGES			ANALYSE DES RÉSULTATS DU SOUMISSIONNAIRE	
SYSTÈME DE PONDÉRATIONS			NOTE DES RÉITÈRES	NOTES ATTRIBUÉES
<b>REFERENCES DU CANDIDAT</b>				
<b>1</b>	Justifier les références professionnelles par (certificat de bonne exécution, liste de référence signée et paraphée requises dans les domaines objet du dossier de Pré qualification).	10 références professionnelles et plus.	<b>10</b>	<b>10</b>
		5 et < 9 références professionnelles	<b>5</b>	
		1 et > 5 références professionnelles.	<b>3</b>	
		Aucune référence.	<b>0</b>	

**EPE RETELEM SPA**

Commission des  
Marchés d'Entreprise

CAPACITE DE CANDIDAT				
2	Nature d'activité	Éditeurs/ Distributeur / représentants officiels/ Intégrateurs.	10	10
		Groupement entreprise	8	
		Réalisateurs	5	
3	Expérience dans le domaine D'activité exprimé (par Nombre d'années)	> à 10	10	10
		Entre 05 et 08	8	
		Entre 02 et 05	5	
		Inférieur à 2 ans	2	
		Aucune expérience	1	
SITUATION FINANCIERE DU CANDIDAT				
4	Situation financière	Trois (3) bilans	10	10
		Au moins deux (2) bilans	5	
		Aucun bilan positif	0	
EXISTENCE DE LITIGES ANTERIEURS				
5	Aucun antécédent en matière de litiges ou arbitrage pour les cinq dernières années		10	10
	Antécédents acceptables par rapport u projet en matière de litiges ou arbitrage pour les cinq dernières années (litiges résolus avec L'EPE RETELEM SPA ou d'autres entreprises)		5	
	Des antécédents en matière de litiges ou 'arbitrage pour les cinq dernières années inacceptables par rapport au projet ou de litiges en cours avec L'EPE RETELEM SPA. Dans ce cas, le candidat est éliminé		0	
<b>Total :</b>				<b>50 points</b>

- Cette évaluation sera établie à partir de la grille en point indiquée au-dessus.
- Les entreprises sont classées selon la note globale
- Le classement doit prendre en considération la note minimale humaines, matérielles, référence, chiffre d'affaires et infrastructure de chaque Type.
- La classification des entreprises est subordonnée à la satisfaction du quantitatif minimum des moyens (humains, matériels, infrastructures et références professionnelles) à la fois liés à la classe concernée

**- ARTICLE 16 : ACTUALISATION ET MISE A JOUR DE LA LISTE DES SOUMISSIONNAIRES PRE-QUALIFIES.**

La liste des entreprises pré-qualifiées doit être régulièrement actualisée, par :

- ✓ Les entreprises intéressées pourront retirer le cahier des charges au siège social de la Direction concernée et y déposer leur offre technique de préqualification. L'évaluation des offres se fera au dans les mêmes conditions de présent cahier de charge.

**EPE RETELEM SPA**  
Commission des  
Marchés d'Entreprise

- ✓ Le reclassement des entreprises déjà pré-qualifiées sur simple demande de mise à niveau accompagnée d'un dossier justificatif.
- ✓ Le retrait des entreprises obéit aux dispositions éligibilités.

**- ARTICLE 17 : DISPOSITIONS PARTICULIERES.**

L'EPE RETELEM SPA se réserve le droit de réquisitionner les entreprises prés qualifiés et ce pour faire face à tout événement imprévisible, incident majeur.... etc.

**- ARTICLE 18 : DROIT D'ACCEPTER L'UNE QUELCONQUE DES OFFRES ET DE REJETER UNE OU TOUTES LES OFFRES.**

L'EPE RETELEM SPA se réserve le droit d'annuler la procédure d'appel d'offres et d'écarter toutes les offres, à un moment quelconque avant l'attribution, sans de ce fait encourir une responsabilité quelconque vis-à-vis du ou des soumissionnaires affectés, ni être tenu d'informer le ou les soumissionnaires affectés des raisons de sa décision.

**- ARTICLE 19 : ENTREPRISES NOUVELLEMENT CREEES ET MICRO-ENTREPRISE.**

Les entreprises nouvellement créées ou les micro-entreprises ayant bénéficiées de l'appui d'institutions de l'état de soutien à l'emploi des jeunes, participants à l'appel d'offres de préqualification technique des entreprises travaux, ayant satisfaits aux conditions fixées dans l'article 3 et 13, seront classées pour la réalisation des micro projet.

**- ARTICLE 20 : MODE DE CONSULTATION DES ENTREPRISES PRE-QUALIFIEES.**

Sur la base de documents type (Modèles de contrats), toutes les affaires feront l'objet de consultations directes par les Directions habilités de l'EPE RETELEM SPA.

Les entreprises pré-qualifiées seront systématiquement consultées par les Directions concernées pour la remise des offres financières et éventuellement techniques.

En outre, les entreprises seront consultées par voie d'affichage habituels que par fax ou email pour les cas d'urgence.

Ces consultations directes se feront sur la base d'un simple descriptif de l'affaire. Les entreprises qui le souhaitent peuvent retirer gratuitement auprès de la structure Administration compétente, le détail de chaque affaire.

Les consultations s'effectuent périodiquement au niveau des Directions compétente. Le nombre de consultations sera fixé par chaque Direction selon le volume des affaires et l'urgence.

Les affaires seront confiées aux soumissionnaires selon le principe du moins disant sur la base du montant global de l'affaire objet de consultation.

Outre la vérification et le classement des soumissionnaires par rapport aux montants globaux des offres financières proposées, les commissions d'évaluation, se réservent le droit de contrôler la cohérence des prix unitaires de chaque item et ont toute latitude d'écarter toute offre jugée incohérente.

Il est noté que Les résultats de la préqualification ne constituent, en aucun cas, un caractère obligatoire envers les soumissionnaires présélectionnées en dehors des modalités de passage interne des marchés et de la nature de la transaction.

En cas d'extension de l'activité de l'EPE RETELM SPA, les procédures de qualification des fournisseurs ou prestataires sont soumises aux mêmes procédures applicables, et de nouveaux candidats peuvent être acceptés selon les mêmes modalités ou en cas de recours à de nouvelles technologies.

## **- ARTICLE 21 : PROCEDURE DE RECOURS - CONDITIONS DE RECEVABILITE DU RECOURS.**

La possibilité de recours des soumissionnaires est ouverte à chacune des phases identifiées par la recevabilité des offres, liste de pré qualification ou de présélection et/ou de consultation restreinte, la procédure de passation des marchés, bon commandes, lettres de commandes et achats.

### **21.1 - Décisions susceptibles de recours**

Les décisions suivantes, citées à titre indicatif, peuvent faire l'objet d'un recours dans les dix (10) jours qui suivent leurs notifications ou leurs publications :

- L'inscription sur une liste d'entreprises exclues temporairement ou définitivement de la participation aux appels d'offres.
- Le refus d'inscription sur une liste d'entreprises qualifiées ;
- La décision d'exclusion de la procédure de passation des marchés ;
- La décision concernant la recevabilité des offres ;
- L'exclusion de la liste de pré qualification ou de présélection et/ou de consultation restreinte.

### **21.2- Traitement du recours ;**

Le recours est déposé, contre remise d'un accusé de réception faisant foi, au niveau du service contractant à l'attention du Président de la commission des marchés compétente.

Le recours doit être examiné dans un délai de cinq (05) jours ouvrables, à compter de la réception du recours.

**PIECE II**

**CAHIER DES PRESCRIPTIONS  
TECHNIQUES**

**PIECE II**

**CAHIER DES PRESCRIPTIONS SPECIALES ET TECHNIQUES**

## LES DOMAINES D'ACTIVITE DE L'EPE - RETELEM - SPA

- **CATEGORIE A** : acquisition des fournitures, équipements, matériels, produits, solutions consommables et pièces détachées et services liés aux domaines et activités suivant :

**Lot 1** : Téléphonie et Communications : Téléphones IP, Centraux téléphoniques et Accessoires.

**Lot 2** : Interphonie d'urgence : Systèmes d'interphonie IP, Systèmes de notification d'urgence.

**Lot 3** : Réseaux Informatiques : Équipements actifs, Équipements passifs.

**Lot 4** : Fibre Optique.

**Lot 5** : Sécurité d'entreprises et Surveillance.

**Lot 6** : Télémétrie SCADA : Unités terminales distantes (RTU) et unités de terminal maître (MTU), Logiciels de supervision SCADA.

**Lot 7** : Cybersécurité.

**Lot 8** : Visioconférence : Systèmes de visioconférence et accessoires.

**Lot 9** : Systèmes de Transmission : Systèmes de radio communication, Réseaux sans fil.

**Lot 10** : Affichage Dynamique : Écrans d'affichage numérique, Logiciels de gestion de contenu.

**Lot 11** : Systèmes Électriques : Systèmes de gestion de l'alimentation, Équipements de surveillance électrique, Onduleurs (UPS) et Batteries de secours.

**Lot 12** : Équipements et Matériels Informatiques et Bureautiques : Ordinateurs de Bureau (PCs), Ordinateurs Portables (Laptops), accessoires Informatiques, Imprimantes et Scanners, Fax et Télécopieurs, Logiciels Bureautiques, consommable Bureautiques, Solutions de Stockage et de Sauvegarde, Accessoires de Sécurité.

**Lot 13** : Solutions de Réservation, Gestion des Ressources, Stationnement et ERP, Logiciels de réservation, Gestion des plannings, Applications de réservation domestique, Systèmes de comptage de places de stationnement, Applications de réservation de stationnement, Solutions de paiement sans contact, Logiciels ERP (Enterprise Resource Planning), Sites Web et Portails, Autres exemples de logiciels.

**Lot 14** : Messagerie et Hébergement : Solutions de messagerie, Hébergement Web, Services de Cloud Computing, Gestion des domaines, Messagerie instantanée et Collaboration, Sécurité et Confidentialité.

• - **catégorie B** : Travaux, prestations et services liés aux domaines et activités suscitées à la catégorie « A » notamment :

**Lot 15** : - Installation, Réparation, Maintenance et Service après-vente.

**Lot 16** : - Traitement de données.

**Lot 17** : Formation.

- Programme de formation sur l'utilisation des équipements : Ce programme couvrirait les bases de l'utilisation des équipements fournis par l'entreprise, en mettant l'accent sur leur fonctionnement sûr et efficace. Les sessions pourraient inclure des démonstrations pratiques, des études de cas et des tests de compétences pour assurer une compréhension approfondie.

- Formation technique sur les nouvelles technologies : Cette formation fournirait une introduction aux dernières avancées technologiques dans les domaines des télécommunications et de la sécurité. Elle permettrait aux participants de se familiariser avec les concepts clés et les applications pratiques de technologies telles que la fibre optique, la télémétrie et l'encryptage des données.

**EPE RETELEM SPA**

Commission des  
Marchés d'Entreprise

**Lot 18** : Étude.

- Étude de faisabilité pour les projets d'expansion : Cette étude évaluerait la viabilité technique et économique des projets d'expansion envisagés par l'entreprise. Elle fournirait une analyse détaillée des avantages et des inconvénients de chaque option, ainsi que des recommandations pour optimiser les ressources et minimiser les risques.

**Lot 19** : Audit.

- Audit de conformité réglementaire : Cet audit vérifierait que les installations et les opérations de l'entreprise sont conformes aux réglementations locales, nationales et internationales pertinentes. Il identifierait les éventuelles lacunes de conformité et proposerait des mesures correctives pour garantir la conformité continue.

- Audit de qualité des processus : Cet audit évaluerait l'efficacité des processus opérationnels de l'entreprise, en mettant l'accent sur la qualité des produits et services fournis. Il identifierait les opportunités d'amélioration des processus et proposerait des recommandations pour renforcer la qualité et la satisfaction client.

Audit de Cyber sécurité : Réaliser un audit des systèmes informatiques de l'entreprise, y compris les pare-feux, les logiciels antivirus et les politiques de sécurité. Identifier les vulnérabilités et les lacunes de sécurité, et fournir des recommandations pour renforcer la protection des données et prévenir les cyberattaques.

- **catégorie C** : Travaux, prestations et services liés aux domaines et activités suivant :

**Lot 20** : - Génie civile - Aménagement - Réaménagement.

# ANNEXES

ANNEXES
Annexe 1 : Fiche de renseignement - questionnaire de préqualification.
Annexe 2 : Modèle de La Lettre de Soumission de Pré qualification Technique.
Annexe 3 : Model de Déclaration de Probité.
Annexe 4 : Model Déclaration à Souscrire.
Annexe 5 : Model de contenu du cahier des clauses administratives générales "CCAG"
Annexe 6 : Model de contenu du projet de contrat/marche "CPS".

# ANNEXE 1

## FICHE DE RENSEIGNEMENT (1/2)

Nom de l'Entreprise : .....		Raison sociale : .....	
Nom du gestionnaire : .....			
Adresse : .....			
Activité : .....		Statut : .....	
N° compte bancaire : .....		Domiciliation : .....	
N° R.I.B : .....			
N° registre de commerce .....		Délivré le .....	par : .....
N° d'identification fiscal : .....		Article d'imposition .....	
N° Tél (*): .....		N° Fax (*): .....	
N° mobile(*): .....		E-mail(*): .....	

**(\*) Obligatoire**

### 1.1. MOYENS HUMAINS :

DÉSIGNATION	NOMBRE	OBSERVATIONS
Cadre administratifs, technico-commerciales		
Agent de maitrise.		
Agent d'exécution.		
D'autres cadres (à préciser)		
<b>Total des effectifs</b>		

(Nom, Date, Cachet et signature du soumissionnaire)



## ANNEXE 2

### Modèle de LETTRE DE SOUMISSION PRE-QUALIFICATION TECHNIQUE

#### ENTREPRISE .....

Je soussigné Nom et Prénom : .....

Profession : .....

Agissant au nom et pour le compte de : .....

Inscrite au registre du commerce : .....

Adresse : .....

Fax : ..... Tel : ..... E-mail.....

Remets, revêtu de ma signature :

Une liste des moyens humains à employer,

Une liste des moyens matériels à mettre en œuvre,

Mes références techniques,

Les pièces administratives et fiscales demandées dans le cahier des charges.

Je sou mets et m'engage envers le contractant à exécuter les prestations conformément aux conditions du cahier des charges au cas où mon offre est retenue.

M'engage à achever les prestations, objet de ma soumission, dans les délais arrêtés conformément aux plannings de réalisation arrêtés avec le service contractant.

Je reste engagé par mon offre pendant une période de 90 jours à compter de la date d'ouverture des offres techniques.

J'accepte le fait que le service contractant se réserve la possibilité de me confier qu'une partie des service /travaux (selon le cas).

J'affirme, sous peine de résiliation de plein droit du contrat aux torts exclusifs de l'Entreprise soumissionnaire, que ladite Entreprise ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la législation et la réglementation en vigueur.

Fait à .....le.....

(Nom, qualité du signataire et cachet du soumissionnaire dûment autorisé à signer la soumission)

## ANNEXE 3

### MODELE DE DECLARATION DE PROBITE

ENTREPRISE .....

1/ Identification du service contractant : .....

2/Objet du contrat : .....

3/Présentation du candidat ou soumissionnaire :

-Nom, Prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du contrat:.....

agissant :

En son nom et pour son compte.

Au nom et pour le compte de la société qu'il représente .

Dénomination de la société :.....

Adresse de la société:.....

Forme juridique de la société : .....

Montant du capital social : .....

Numéro et date d'inscription au registre du commerce, au registre de l'artisanat et des métiers ou autre (à préciser) (barrer la mention inutile).....

4/Déclaration du candidat ou soumissionnaire:

Je déclare que ni moi, ni l'un de mes employés ou représentants, n'avons fait l'objet de poursuites judiciaires pour corruption ou tentative de corruption d'agents publics.

Oui  Non

Dans l'affirmative :(préciser la nature de ces poursuites, la décision rendue et joindre une copie du jugement).

M'engage à ne recourir à aucun acte ou manœuvre dans le but de faciliter ou de privilégier le traitement de mon offre au détriment de la concurrence loyale.

M'engage à ne pas m'adonner à des actes ou à des manœuvres tendant à promettre d'offrir ou d'accorder à un agent public, directement ou indirectement, soit pour lui-même ou pour une autre entité, une rémunération ou un avantage de quelque nature que ce soit, à l'occasion de la préparation, de la négociation, de la passation, de l'exécution ou de contrôle d'un marché public ou d'un avenant.

Déclare avoir pris connaissance que la découverte d'indices concordants de partialité ou de corruption avant, pendant ou après la procédure de passation d'un marché public ou d'un avenant, sans préjudice des poursuites judiciaires, constituerait un motif suffisant pour prendre toute mesure coercitive, notamment de résilier ou d'annuler le marché public ou l'avenant concerné et d'inscrire l'entreprise sur la liste des opérateurs économiques interdits de participer aux marchés publics.

Certifie, sous peine de l'application des sanctions prévues par l'article 216 de l'ordonnance n° 66-156 du 8 juin 1966 portant code pénal que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

Fait à . . . . ., le: . . . . .

Signature du candidat ou soumissionnaire (Nom, qualité du signataire et cachet du candidat ou soumissionnaire)

N.B

Cocher les cases correspondant à votre choix.

Toutes les rubriques doivent obligatoirement être remplies.

En cas de groupement, chaque membre doit présenter sa propre déclaration.

En cas de sous-traitance, chaque sous-traitant doit présenter sa propre déclaration.

En cas d'allotissement, une déclaration suffit pour tous les lots. Le(s) numéro(s) de lot(s) doit (vent) être mentionné(s) dans la rubrique n° 2 de la présente déclaration.

Lorsque le candidat ou soumissionnaire est une personne physique, il doit adapter les rubriques spécifiques aux sociétés, aux entreprises

# ANNEXE 4

## MODELE DE DECLARATION A SOUSCRIRE

ENTREPRISE .....

1/ Identification du service contractant : .....

Nom, prénom, qualité du signataire du contrat : .....

2/ Présentation du soumissionnaire et désignation du mandataire, dans le cas d'un groupement:

Désignation du soumissionnaire (reprendre la dénomination de la société telle que figurant dans la déclaration de candidature):

Soumissionnaire seul.

Dénomination de la société:.....

Soumissionnaire groupement momentané d'entreprises : Conjoint ou Solidaire

Dénomination de chaque société :

1/.....

2/.....

3/.....

Dénomination du groupement :.....

.....

-Désignation du mandataire :

Les membres du groupement désignent le mandataire suivant

.....

.....

à livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées aux prix cités à la lettre de soumission, et dans un délai de (en chiffres et en lettres).....  
 ....., à compter de la date d'entrée en vigueur du contrat , dans les conditions fixées dans le cahier des charges.

Le présent engagement me lie pour le délai de validité des offres.

5/Signature de l'offre par le soumissionnaire :

J'affirme, sous peine de résiliation de plein droit du marché public ou de sa mise en régie aux torts exclusifs de la société, que ladite société ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la législation et la réglementation en vigueur.

Certifie, sous peine de l'application des sanctions prévues par l'article 216 de l'ordonnance n° 66-156 du 8 juin 1966 portant code pénal que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

Nom, prénom et qualité du signataire	Lieu et date de signature	Signature

6/ Décision du service contractant:

La présente offre est.....

A ....., le .....

Signature du représentant du service contractant :

Le Soumissionnaire

\*Fait à .....le.....

(Nom, la qualité du signataire et le cachet de l'entreprise cocontractante)

NB:

Cocher les cases correspondant à votre choix.

Les cases correspondantes doivent obligatoirement être remplies.

En cas de groupement, présenter une seule déclaration.

En cas d'allotissement chaque lot doit faire l'objet d'une déclaration.

Pour chaque variante présenter une déclaration.

Pour les prix en option remplir une déclaration à part.

Lorsque le soumissionnaire est une personne physique, il doit adapter les rubriques spécifiques aux sociétés, aux entreprises

## ANNEXE 5

### MODELE DE LE CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES GENERALES "CCAG"

- Selon le mode de passation des contrats chez l'EPE RETELEM SPA, le Cahier des Clauses Administratives Générales "CCAG" de chaque opération, comprenant notamment ce qui suit :
- L'objet et conditions de l'appel d'offres.
- La forme de l'appel d'offres,
- Les conditions de participation,
- Le contenu du dossier de l'offre (documents constitutifs de l'offre technique et de l'offre financière)
- Le Système de notation des offres,
- La date de l'ouverture des plis (date limite de dépôt des offres),
- La validité de l'offre...

## ANNEXE 6

### MODELE DE PROJET DE CONTRAT/MARCHE

**Selon le mode de passation des contrats chez l'EPE RETELEM SPA, le contrat doit contenir les mentions suivantes :**

- L'identification précise des parties contractantes et l'identité et la qualité des personnes dûment habilitées à signer le marché.
- L'objet du marché défini et décrit avec précision.
- Le montant décomposé et réparti en devises et en dinars algériens, selon le cas.
- Les conditions de règlement.
- Le délai d'exécution du marché.
- La banque domiciliaire.
- Les conditions de résiliation du marché
- La date et le lieu de signature du marché.
- Le mode de passation du marché.
- La référence aux cahiers des clauses administratives générales « CCAG » et aux clauses techniques communes applicables aux marchés « CTCA ».
- Les conditions d'intervention et d'agrément des sous-traitants, s'il y a lieu.
- La clause d'actualisation et de révision des prix.
- La clause de nantissement lorsqu'elle est requise.
- Le taux des pénalités financières, les modalités de leur calcul et les conditions de leur application ou la spécification de leur exemption.
- Les modalités de mise en œuvre des cas de force majeure.
- Les conditions de mise en vigueur du marché.
- L'identification, pour les contrats d'assistance technique, des profils des postes de travail, de la liste et du niveau de qualification des personnels étrangers ainsi que des taux de rémunération et autres avantages dont ils bénéficient.
- Les conditions de réception des marchés.
- La loi applicable et la clause de règlement des litiges.
- La clause de secret et de confidentialité.
- La clause d'assurances.
- Dives.

**Les modalités sont déterminées en fonction de la spécificité du processus, de sa nature et de sa relation avec le client final.**